

GENERALE OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.139.167, un actif net de D : 12.088.704 et un bénéfice de la période de D : 191.955.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 28 Janvier 2022

Le commissaire aux comptes :

**FINOR
Karim DEROUICHE**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	6 210 255,712	6 039 293,772
Obligations et valeurs assimilées		5 691 080,884	5 463 622,534
Titres des Organismes de Placement Collectif		519 174,828	575 671,238
Placements monétaires et disponibilités		5 919 843,165	5 881 967,317
Placements monétaires	5	4 478 020,928	4 490 858,068
Disponibilités		1 441 822,237	1 391 109,249
Créances d'exploitation	6	9 068,467	9 538,315
TOTAL ACTIF		12 139 167,344	11 930 799,404
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	29 334,499	32 687,343
Autres créditeurs divers	8	21 129,227	18 064,945
TOTAL PASSIF		50 463,726	50 752,288
ACTIF NET			
Capital	9	11 537 997,185	11 247 777,639
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		550 706,433	632 269,477
ACTIF NET		12 088 703,618	11 880 047,116
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 139 167,344	11 930 799,404

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2021 au 31/12/2021</i>	<i>du 01/01/2021 au 31/12/2021</i>	<i>du 01/10/2020 au 31/12/2020</i>	<i>du 01/01/2020 au 31/12/2020</i>	<i>du 01/01/2021 au 30/09/2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	89 895,099	419 136,358	97 029,485	445 856,633	329 241,259
Revenus des obligations et valeurs assimilées		89 895,099	361 280,970	97 029,485	336 834,161	271 385,871
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	57 855,388	-	109 022,472	57 855,388
Revenus des placements monétaires	11	89 127,035	365 201,864	62 238,312	309 157,644	276 074,829
Revenus des prises en pension	12	23 256,282	98 461,056	19 826,249	102 389,312	75 204,774
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		202 278,416	882 799,278	179 094,046	857 403,589	680 520,862
Charges de gestion des placements	13	(24 885,032)	(102 005,761)	(22 283,693)	(86 772,135)	(77 120,729)
REVENU NET DES PLACEMENTS		177 393,384	780 793,517	156 810,353	770 631,454	603 400,133
Autres charges	14	(6 489,472)	(26 553,233)	(6 822,896)	(24 737,370)	(20 063,761)
RESULTAT D'EXPLOITATION		170 903,912	754 240,284	149 987,457	745 894,084	583 336,372
Régularisation du résultat d'exploitation		4 663,912	(203 533,851)	(42 569,577)	(113 624,607)	(208 197,763)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		175 567,824	550 706,433	107 417,880	632 269,477	375 138,609
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(4 663,912)	203 533,851	42 569,577	113 624,607	208 197,763
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		15 768,537	4 967,864	8 113,038	(62 297,783)	(10 800,673)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 282,687	9 577,846	5 522,299	10 152,052	4 295,159
RESULTAT NET DE LA PERIODE		191 955,136	768 785,994	163 622,794	693 748,353	576 830,858

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisien)

<i>Note</i>	<i>du</i> <i>01/10/2021</i> <i>au</i> <i>31/12/2021</i>	<i>du</i> <i>01/01/2021</i> <i>au</i> <i>31/12/2021</i>	<i>du</i> <i>01/10/2020</i> <i>au</i> <i>31/12/2020</i>	<i>du</i> <i>01/01/2020</i> <i>au</i> <i>31/12/2020</i>	<i>du 01/01/2021</i> <i>au 30/09/2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
	191 955,136	768 785,994	163 622,794	693 748,353	576 830,858
Résultat d'exploitation	170 903,912	754 240,284	149 987,457	745 894,084	583 336,372
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	5 282,687	9 577,846	5 522,299	10 152,052	4 295,159
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	15 768,537	4 967,864	8 113,038	(62 297,783)	(10 800,673)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
Souscriptions					
- Capital	5 180 430,860	66 565 695,724	17 188 547,712	32 588 572,884	61 385 264,864
- Régularisation des sommes non distribuables	292 529,732	3 693 825,643	970 947,991	1 856 106,272	3 401 295,911
- Régularisation des sommes distribuables	203 497,114	1 577 332,275	911 601,698	1 290 370,228	1 373 835,161
Rachats					
- Capital	(4 039 037,200)	(66906257,440)	(17647252,392)	(31 60304,608)	(62 867 220,240)
- Régularisation des sommes non distribuables	(233 056,603)	(3 709 859,568)	(999 026,736)	(1 783 184,998)	(3 476 802,965)
- Régularisation des sommes distribuables	(198 833,202)	(1 780 866,126)	(954 171,275)	(1 403 994,835)	(1 582 032,924)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 397 485,837	208 656,502	(365 730,208)	1 639 313,296	(1 188 829,335)
ACTIF NET					
En début de période	10 691 217,781	11 880 047,116	12 245 777,324	10 240 733,820	11 880 047,116
En fin de période	12 088 703,618	12 088 703,618	11 880 047,116	11 880 047,116	10 691 217,781
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	86 801	99 973	104 283	90 706	99 973
En fin de période	96 946	96 946	99 973	99 973	86 801
VALEUR LIQUIDATIVE	124,695	124,695	118,832	118,832	123,169
TAUX DE RENDEMENT	1,24%	4,93%	1,20%	5,25%	3,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Décembre 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 6.210.255,712 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% actif net
Obligations et valeurs assimilés		5 536 636,750	5 691 080,884	47,08%
Obligations des sociétés		5 536 265,500	5 690 699,456	47,07%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	80 000,000	82 037,129	0,68%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	66 670,000	67 836,504	0,56%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	59 880,000	60 545,210	0,50%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	59 880,000	60 744,284	0,50%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	79 890,000	81 415,068	0,67%
EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	500 000,000	532 565,479	4,41%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	220 000,000	228 771,314	1,89%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	80 000,000	84 241,039	0,70%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	40 000,000	41 933,967	0,35%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	60 000,000	63 069,551	0,52%
EO ATL 2020-1	5 000	400 000,000	406 954,380	3,37%
EO ATL 2021/1	5 000	500 000,000	500 000,000	4,14%
EO BTK 2009	1 000	26 625,500	27 898,071	0,23%
EO CIL 2018/1	1 900	114 000,000	123 243,432	1,02%
EO CIL 2017/2	1 110	44 400,000	46 659,072	0,39%
EO CIL 2020/1	10 000	700 000,000	704 349,589	5,83%
EO HL 2017/2	1 000	20 000,000	20 586,850	0,17%
EO UIB 2009/1	2 000	39 920,000	40 728,462	0,34%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	125 000,000	127 209,315	1,05%
EO UIB SUB 2016	3 000	60 000,000	63 503,342	0,53%
EO BTE 2016	1 500	30 000,000	31 659,221	0,26%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	60 000,000	60 367,420	0,50%
EO BH SUB 2018-1	2 500	100 000,000	104 320,438	0,86%
EO BH SUB 2019-1	2 000	120 000,000	127 390,685	1,05%
EO BH SUB 2021/2	5 000	500 000,000	507 121,030	4,19%
EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	800 000,000	837 225,206	6,93%
EO TLF 2021-1	1 500	150 000,000	158 323,398	1,31%
EO SUB STB 2021/1	5 000	500 000,000	500 000,000	4,14%
Emprunt national		371,250	381,428	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	371,250	381,428	0,00%
Titres des Organismes de Placement Collectif		469 715,824	519 174,828	4,29%
Titres des OPCVM		469 715,824	519 174,828	4,29%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	119 831,000	0,99%
SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	118 770,528	0,98%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	46 145,000	0,38%

FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	30 242,500	0,25%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	53 102,500	0,44%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	96 261,300	0,80%
SANADET SICAV	500	54 214,817	54 822,000	0,45%
TOTAL		6 006 352,574	6 210 255,712	51,37%
Pourcentage par rapport à l'Actif				51,16%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 4.478.020,928 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		999 680,966	1 000 097,500	8,27%
Pension Livrée ABANK 7,5% au 31/01/2022 pour 32 jours		999 680,966	1 000 097,500	8,27%
Certificats de dépôt	2 500 000	3 471 760,273	3 477 923,428	28,77%
Certificat de dépôt ATB au 08/02/2022 à 8% pour 40 jours	500 000	496 475,766	496 651,977	4,11%
Certificat de dépôt BTE au 19/01/2022 à 7,25% pour 20 jours	1 000 000	996 790,704	997 111,634	8,25%
Certificat de dépôt TSB au 31/01/2022 à 7,75% pour 60 jours	1 000 000	989 798,437	994 899,219	8,23%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 01/03/2022 à 8,60% pour 60 jours	500 000	494 347,683	494 441,889	4,09%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 25/02/2022 à 8,60% pour 60 jours	500 000	494 347,683	494 818,709	4,09%
TOTAL		4 471 441,239	4 478 020,928	37,04%
Pourcentage par rapport au total des actifs				36,89%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 9.068,467 contre D : 9.538,315 au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	-	<u>31/12/2020</u>	-
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	7 710,659	-	9 538,315	-
Intérêts sur obligations à recevoir	1 357,808	-	-	-
Total	9 068,467		9 538,315	

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 29.334,499 contre D : 32.687,343 au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	-	<u>31/12/2020</u>	-
Rémunération du dépositaire	5 949,160		11 899,295	
Rémunération du gestionnaire	23 385,339		20 788,048	
Total	<u>29 334,499</u>		<u>32 687,343</u>	

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 21.129,227 contre D : 18.064,945 au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	-	<u>31/12/2020</u>	-
Honoraires du commissaire aux comptes	8 205,837		9 049,299	
CMF	1 380,109		1 207,317	
Etat, retenue à la source	11 543,281		7 808,329	
Total	<u>21 129,227</u>		<u>18 064,945</u>	

(*) L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «GENERALE- OBLIG SICAV» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à D : 41.798, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

La charge constatée au titre du deuxième trimestre 2017 s'est élevée à D : 10.535,380, le cumul de la contribution prise en charge au 30 juin 2017, s'élève à D : 20.727,215.

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2020

Montant	11 247 777,639
Nombre de titres	99 973
Nombre d'actionnaires	339

Souscriptions réalisées

Montant	66 565 695,724
Nombre de titres émis	591 653
Nombre d'actionnaires nouveaux	119

Rachats effectués

Montant	(66 906 257,440)
Nombre de titres rachetés	(594 680)
Nombre d'actionnaires sortants	(110)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	3 110,361
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 577,846
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	4 967,864
Résultat incorporé à la VL	(A) 632 269,477
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(19 144,286)

Capital au 31-12-2021

Montant	11 537 997,185
Nombre de titres	96 946
Nombre d'actionnaires	348

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2021.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 89.895,099 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2021, contre D : 97.029,485 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	89 890,297	361 259,033	97 015,916	336 804,742
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>				
<i>sur le marché financier</i>				
- intérêts (Emprunt National)	4,802	21,937	13,569	29,419
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>				
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>				
- Dividendes	-	57 855,388	-	109 022,472
Total	89 895,099	419 136,358	97 029,485	445 856,633

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2021 à D : 89.127,035, contre D : 62.238,312 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
Intérêts des dépôts à vue	8 827,963	44 644,237	9 912,284	37 787,917
Intérêts des certificats de dépôts	80 299,072	320 557,627	52 326,028	271 369,727
Total	89 127,035	365 201,864	62 238,312	309 157,644

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
Intérêts des pensions livrées	23 256,282	98 461,056	1826,249	102 389,312
Total	23 256,282	98 461,056	19826,249	102 389,312

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 24.885,032, contre D : 22.283,693 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
Commission de gestion de la CGI	23 385,340	96 055,896	20 788,049	80 822,073
Rémunération du dépositaire	1 499,692	5 949,865	1 495,644	5 950,062
Total	24 885,032	102 005,761	22283,693	86 772,135

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 6.489,472, contre D : 6.822,896 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020
Honoraires commissaire aux comptes	2 520,524	9 999,905	2 513,624	9 999,852
Redevance CMF	3 930,308	16 143,865	3 493,796	13 583,557
Contribution Sociale de Solidarité	-	200,000	-	200,000
Autres	38,640	209,463	815,476	953,961
Total	6 489,472	26 553,233	6 822,896	24 737,370

Note 15 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.